


**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 30/10/2020  
Reçu en préfecture le 30/10/2020  
Affiché le   
ID : 048-214800914-20201028-26\_2020-DE

<b>Nombre</b>	
de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**N° 26/2020**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28/10/2020**

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL**

L'an deux mille vingt et le vingt-huit octobre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Josyane PAGES, Roger BRUN, Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA

Étaient absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget principal de l'exercice 2020 :

Investissement :

- + 2315-104 Parking Marchastel : + 2 500
- + 2315-101 Révitalisation aménagement Rieutort : - 2 500

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre  
Fait à MARCHASTEL le 28 Octobre 2020  
Le Maire

